

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les obsèques du regretté M. Félix Bourguignon, Trésorier Général, ont eu lieu mercredi dernier à 4 heures, au milieu d'une affluence nombreuse et émue. Toutes les autorités civiles et militaires de la Principauté y assistaient et S. A. S. le Prince avait bien voulu déléguer, pour le représenter, M. le Chef d'escadron Alban Gastaldi, à côté duquel marchait, derrière le corbillard couvert de couronnes, M. Joseph Palmaro, Receveur des finances. Les cordons du char funèbre étaient tenus par M. le Colonel Comte de Christen, M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement, M. Wurmser, Directeur de l'Enregistrement, et M. le Commandant des Carabiniers Bellon.

Le service religieux a été célébré par M. le curé Mercier, à la paroisse de Sainte-Dévote, puis le nombreux cortège qu'escortait un piquet en armes des douaniers français et qu'accompagnaient des délégations des Gardes d'honneur, des Carabiniers, de la Police et des Pompiers, s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Monaco, où, avant que le cercueil soit déposé dans la chapelle, S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Sans qu'il y ait dans notre région aucun germe de maladie générale, la mort a, par des coups foudroyants, réuni plusieurs fois, dans moins d'une semaine, la plupart d'entre nous en de suprêmes devoirs.

C'a été d'abord le représentant d'une des plus anciennes et des plus fidèles familles monégasques, dont la longue et laborieuse existence a été retracée ici même en termes émus ; puis, dans la force de l'âge, le directeur d'un établissement financier bien connu ; et un jeune agent, enlevé en quelques instants à son service et à sa famille.

Aujourd'hui, nous accompagnons sur le chemin de leur dernière demeure les restes mortels d'un ancien officier général qui, après quarante-deux années d'une carrière bien remplie, est venu demander à la Principauté l'utilisation d'une expérience précieuse et d'une activité encore dans toute sa plénitude.

M. Bourguignon était entré dans l'armée française par la voie de l'école de Saint-Cyr, où il a plus tard laissé une réputation toute spéciale comme professeur. Rapidement promu au grade de capitaine et passé dans l'intendance, sa compétence et la valeur de son concours dans plusieurs colonies et dans l'état-major de deux corps d'armée lui avaient valu le grade d'intendant militaire et la décoration de Commandeur de la Légion d'honneur, lorsqu'il a été admis au cadre de réserve.

Appelé par la confiance de notre bien-aimé Prince aux délicates fonctions de trésorier général des finances et receveur des Domaines, M. Bourguignon s'est, dès son installation, distingué comme un fonctionnaire habile et dévoué au devoir, d'un caractère loyal et conciliant et d'un esprit fin et délié.

Il avait su conquérir toutes les sympathies et il partageait son temps entre les devoirs de sa charge et ceux de chef de famille, lorsqu'est survenue la première attaque du mal qui devait l'emporter. Ses derniers mois n'ont été qu'une lutte énergique, contre la maladie qui l'envahissait, alors qu'il se sentait plus que jamais utile à sa fille et à ses petits enfants.

Quelles qu'aient été pour lui les affres de la mort, avec d'aussi cruelles préoccupations, il n'en a pas moins dignement vu venir l'instant suprême.

Ce n'est pas pour lui, entré dans l'éternel repos, qu'il faut pleurer ; c'est pour les êtres chers pour qui sa mort est à la fois la perte de la plus militante des tendresses et la ruine de tant d'espérances.

Puissent notre empressement recueilli à cette triste cérémonie et l'assurance des profondes sympathies de tous adoucir pour eux l'amertume d'une inconsolable douleur !

Après ces mots, qui ont profondément ému l'assistance, on s'est retiré emportant un souvenir durable du distingué fonctionnaire si rapidement enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous ceux qui, l'ayant connu, avaient apprécié ses mérites.

Un imposant et grandiose service funèbre a été célébré jeudi dernier, à 10 heures, en la Cathédrale de Monaco, à la mémoire de M. Félix Faure, le regretté Président de la République française.

La grande nef et le chœur de notre magnifique église métropolitaine, ainsi que la porte d'entrée, avaient été recouverts de tentures noires brodées d'argent. Des trophées de drapeaux français et monégasques cravatés de crêpe complétaient cette solennelle ornementation de deuil. Un monumental catafalque avait été dressé au centre de l'église.

M^{sr} Theuret, évêque de Monaco, entouré de son Chapitre et de tout le Clergé de la Principauté, a officié pontificalement.

S. A. S. Madame la Princesse Alice avait bien voulu assister en personne à ce service et avait pris place dans la tribune palatiale, en compagnie de M^{lle} Ethel Oliver, dame d'honneur, et de M. le Chef d'escadron d'Etat-Major Alban Gastaldi.

M. le Colonel d'Etat-Major Bellando de Castro, Aide de Camp, représentant S. A. S. le Prince Albert 1^{er}, occupait dans le chœur la place d'honneur.

Au premier rang des fauteuils réservés se trouvaient M. Glaize, Consul de France, ayant à ses côtés S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le Comte Gastaldi. Sur la même rangée avaient été invités à se placer, M. le Colonel Comte de Christen, M. le Président de Lattre, M. le Baron de Rolland, ainsi que M. Carrère, président, MM. Valentin et Voiron, vice-présidents, du Comité de Bienfaisance de la Colonie française. Derrière eux, les membres du Corps consulaire, les membres du Conseil d'Etat, tous les fonctionnaires civils et militaires de la Principauté, MM. l'Ambassadeur Roustan, le Vice-Amiral Parrayon, MM. C. Blanc, Bornier, Witch, Filhard, la plupart des familles françaises et un grand nombre de notabilités étrangères assistaient à la triste cérémonie à laquelle ont également pris part les diverses Sociétés de la Principauté, avec leurs drapeaux voilés de crêpe.

La messe a été chantée par l'excellente Société Chorale l'Avenir, accompagnée par l'orchestre, dirigé par M. Bellini, maître de chapelle de la Cathédrale.

Dans l'après-midi, M. le Consul de France a adressé le télégramme suivant à M. Emile Loubet, Président de la République :

Les membres de la Colonie française et du Comité fran-

çais de bienfaisance, réunis au Consulat à l'issue de la cérémonie funèbre en mémoire de M. Félix Faure, ont l'honneur d'adresser à M. le Président de la République leurs respectueux hommages et l'expression de leurs vœux.

GLAIZE.

M. le Consul s'est ensuite rendu au Palais pour exprimer la gratitude du Gouvernement de la République française à S. A. S. Madame la Princesse Alice, qui avait bien voulu assister au service de la Cathédrale.

M. Glaize est également allé porter ses remerciements à S. Exc. M. le Gouverneur Général et à M^{sr} l'Evêque de Monaco.

Le Consul a tenu enfin à remercier M. l'Ambassadeur Roustan, les Consuls des puissances étrangères, les Fonctionnaires de la Principauté, la Société des Bains de Mer, les Sociétés Philharmonique, Chorale, des Régates, Sport Vélocipédique, Estudiantina et de Gymnastique, la Colonie italienne, ainsi que tous les étrangers présents à Monaco, la maîtrise de la Cathédrale et les musiciens de l'orchestre, de la part qu'ils ont prise à la cérémonie, ou du concours qu'ils ont apporté au Comité français de bienfaisance.

M. Jean Blanchy, S.-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, est arrivé lundi à Monaco, venant de Paris.

Après-demain jeudi, à 8 heures et demie, aura lieu la grande représentation-concert donnée par M. Isidore de Lara, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, avec le concours de M^{mes} Rose Caron, Héglon, Doria, MM. Tamagno, Bouvet, Melchissédec, Soulacroix.

Au cours de cette belle soirée seront interprétés le deuxième acte et le grand air du troisième tableau d'*Amy Robsart*, sous la direction de M. Léon Jehin. Les divers morceaux du concert seront dirigés par M. Isidore de Lara.

Favorisée par un très beau temps, la réunion des courses organisées par la Société du Trotting du Littoral, a été dimanche dernier des plus brillantes. Les quatre autres journées portées au programme de la Société du Trotting auront lieu demain mercredi, vendredi 3, dimanche 5 et mardi 7 mars, et ne manqueront pas d'attirer sur le bel hippodrome du Var la foule élégante des sportsmen, si nombreux en ce moment sur notre littoral.

Voici les résultats du tirage de samedi dernier pour la tombola de l'Exposition Internationale du Palais des Beaux-Arts :

Le n° 4520 gagne *Une Rue du Village Rouge* (peinture) de José Silbert ; le n° 512 *Un ruisseau en Sologne* (peinture) de Charles Busson ; le n° 2071 *Fromages* (peinture) de Bergeret ; le n° 7284 *Pavots* (aquarelle) de M^{lle} Yvonne Chanu ; le n° 4508 *Christ vert* (email mat) d'Edmond Lachenal ; le n° 4486 *Dans l'Attente* de M^{lle} Eléonore Hilda.

Dans son audience du 23 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Audroutzos Michel, né à Constantinople (Turquie), âgé de 36 ans, négociant, de passage à Monaco, dix-huit mois de prison pour vol.

Duhourat Jean, dit Garans (s'était dit Gaudé Fernand-Stanislas), né à Saint-Paul-les-Dax (Landes), le 15 février 1859, gazier, domicilié à Paris, quinze mois de prison pour tentative de vol ;

Masotti Ermenegildo, né à Padoue (Italie), le 14 août 1868, représentant de commerce, demeurant à Monaco, deux mois de prison et 25 francs d'amende pour abus de confiance ;

Chaffotte Emile-Etienne, né à Vougeot (Côte-d'Or), le 7 novembre 1848, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité ;

1^o Dauphin Jean-Baptiste, né à Régusset (Var), le 5 avril 1879 ; 2^o Manuello Vincent, né à Niello-Tanero (Italie), le 23 décembre 1878, garçons bouchers à Monaco, 16 francs d'amende, confisquée la viande saisie, pour introduction de viande en fraude.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

50 tireurs ont pris part mardi dernier, au *Prix offert par M. Wilder*. Après un brillant barrage, M. Chase est arrivé premier, tuant 16 sur 16 ; M. Demonts, 15 sur 16, deuxième ; M. Pedro, 10 sur 11, troisième.

Mercredi 39 tireurs se sont disputé le *Prix des Résédas*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Demonts et Hall, 7 sur 7 ; M. Roberts, 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Newton, Robinson, Poizat, Eze.

Le *Prix de Février* a réuni vendredi 41 tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Galfon et Meakin, tuant chacun 7 sur 7 ; la troisième place a été pour M. Mieville, 12 sur 13.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Beresford, Eze.

Samedi le *Prix Delton* a réuni 33 tireurs. La première place a été pour M. Robinson, 4 sur 4 ; M. Watson, 3 sur 4, deuxième ; la troisième place a été partagée entre MM. Galfon et R. Gourgaud, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Beresford, Pedro.

QUATRIÈME SÉRIE

Samedi 4 mars. — *Prix de la Condamine* (handicap), 500 fr.

Lundi 6 mars. — *Prix de Roquebrune*, 500 fr.

Mercredi 8 mars. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 500 fr.

Vendredi 10 mars. — *Prix de Menton* (handicap), 500 fr.

Lundi 13 mars. — *Prix d'Eze*, 500 fr.

Mercredi 15 mars. — *Prix de la Turbie* (handicap), 500 fr.

Vendredi 17 mars. — *Prix de Laghet* (handicap), 500 fr.

Lundi 20 mars. — *Prix de Villefranche*, 500 fr.

Mercredi 22 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean* (handicap), 500 fr.

Vendredi 24 mars. — *Prix de clôture* (handicap), 10,000 fr. et une médaille d'or.

Mercredi 1^{er} Mars 1899, à 8 h. et demie

12^e CONCERT MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Avec le concours de M. J. HOLLMAN, violoncelliste

La Grotte de Fingal, ouverture..... Mendelssohn
Fragment du *Quatrième Concerto*..... Haëndel.
Concerto en la mineur..... Saint-Saëns.

(Pour violoncelle et orchestre).

M. J. HOLLMAN.

Valse de Concert..... B. Godard.

Le Carnaval Romain, ouverture..... Berlioz.

Au Printemps..... Edw. Grieg.

Fantaisie (pour violoncelle et orchestre). Massenet.

M. J. HOLLMAN.

Entr'acte du 3^e acte de *Lohengrin*..... Wagner.

Jeudi 2 Mars 1899, à 2 h. et demie

14^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Symphonie en ut mineur (n^o 5)..... Beethoven.

Genoveva, ouverture..... Schumann.

Deux pièces symphoniques (1^{re} audition). Georges Sporeck

A. Islande — B. Kermesse.

Danse Macabre, poème symphonique.... Saint-Saëns.

Solo par M. CORSANEGO.

Huldigungs Marsch..... Wagner.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

Première d'AIDA, grand opéra en 4 actes de Ghislanzoni, musique de G. Verdi. — Distribution : Aïda, M^{me} Macintyre ; Amnérís, M^{me} Héglon ; la Grande prêtresse, M^{me} Guillon ; Radamès, M. Tamagno ; Amonasro, M. Ughetto ; Ramphis, M. Vinche ; le Roi, M. Kronberg ; le messager, M. Borie.

Il n'y a qu'une voix dans le public comme dans la presse pour rendre hommage à la magnificence que la haute direction du théâtre de Monte Carlo déploie en nous donnant des spectacles tels qu'*Otello*, *Moïna*, *Aïda*... Mais, première oblige ; c'est le tour du troisième grand opéra de la saison, n'allons pas plus loin.

On connaît, généralement, toutes les merveilles d'*Aïda*. Son acte de naissance date du 24 décembre 1871, époque à laquelle cette œuvre admirable fut représentée pour la première fois au théâtre Khédival du Caire. Rappelons le sujet. Quelques lignes mettront le lecteur au courant de la situation.

L'action se passe à Memphis et à Thèbes, à l'époque de la puissance des Pharaons.

Le décor, au premier acte, représente une salle dans le palais du roi de Memphis. Ramphis, grand prêtre, entre en scène, suivi du capitaine des gardes, Radamès. Il lui apprend que Thèbes est menacée de guerre par l'Éthiopie entière. Radamès lui demande : « Avez-vous consulté les dieux ? » — « C'est Isis même, répond Ramphis, qui a nommé le chef suprême de nos défenseurs ; il est jeune, ajoute-t-il, regardant fixement Radamès ; il est valeureux, et je vais porter au roi l'arrêt des dieux. » Le jeune capitaine, resté seul, se réjouit à cette pensée : « Si j'étais ce soldat ! Si je pouvais conduire au combat nos guerriers, rentrer à Memphis dans ma gloire !... A toi, chère Aïda, consacrer mes lauriers ! » Car il aime Aïda, jeune esclave éthiopienne. Mais il est surpris par Amnérís, fille du roi, qui lui demande si un autre rêve que celui de la guerre ne séduit pas son âme... Survient Aïda. Amnérís voit le trouble de Radamès ; un doute terrible s'éveille en elle : « Aïda ne serait-elle pas sa rivale ? » — A ce moment, le roi, précédé de ses gardes et suivi de Ramphis, des ministres, des prêtres et des officiers, s'avance. Un messager est introduit. Il vient annoncer que les tribus barbares marchent sur Thèbes, guidées par un chef vaillant, Amonasro, roi d'Éthiopie. Radamès est acclamé chef de l'armée égyptienne. Aïda, seule, après lui avoir souhaité la victoire, implore la grâce des dieux, car son amour pour Radamès lui a fait oublier que celui contre qui il va se battre, — le roi Amonasro, — est son père, armé pour l'arracher à ses tyrans et lui rendre sa patrie.

L'acte s'achève par la grande scène de la consécration des armes sous la crypte du temple. Un chœur invisible chante l'hymne au dieu Phta ; des danseuses sacrées évoluent autour de l'idole. Pendant que Radamès reçoit l'armure consacrée, les prêtres et les prêtresses reprennent l'hymne religieux et la danse mystique.

Au deuxième acte, Amnérís est entourée d'esclaves qui la parent pour la fête triomphale. De jeunes maures agitent des éventails de plumes. La scène s'ouvre par un chœur de femmes à la victoire et par la danse des petits esclaves. Sur un signe d'Amnérís,

ils s'éloignent. Aïda paraît portant une couronne. Amnérís lui arrache adroitement le secret de son cœur : elle est sa rivale, elle aime Radamès ! Cette scène de douleur et de jalousie est traduite par un duo important.

Le décor change, représentant l'entrée de la ville de Thèbes. On voit le temple d'Ammon, à droite ; à gauche, un trône surmonté d'un dais de pourpre ; au fond, une porte triomphale.

Le roi entre suivi des ministres, des prêtres, des capitaines et du peuple égyptien ; Amnérís vient ensuite avec Aïda et les esclaves. Le peuple chante gloire à l'Égypte et élève des actions de grâces à Isis. Les troupes égyptiennes, précédées de fanfares, défilent devant le roi. Viennent ensuite les chars de guerre, les insignes, les vases sacrés, les images des dieux. Une troupe de danseuses apporte les trésors des vaincus. Radamès apparaît porté triomphalement. Il s'incline devant Amnérís, qui lui offre la couronne. Le roi descend de son trône pour embrasser le vainqueur, et se déclare prêt à lui accorder tout ce qui peut former l'objet de ses vœux. Radamès, pendant que les prêtres rendent grâces aux dieux, fait avancer les prisonniers éthiopiens. Aïda est cruellement frappée en reconnaissant, parmi les prisonniers, son père Amonasro. Radamès demande alors la vie et la liberté de tous ces captifs soumis au sort qui les menace. Ramphis propose de garder comme otage Aïda et son père. Le roi approuve, et donne à Radamès, en récompense de ses hauts faits, la main d'Amnérís.

La scène du troisième acte s'ouvre sur les rives du Nil. Il fait nuit. La lune resplendit.

On entend le chœur des prêtres et des prêtresses dans le temple. D'une barque qui s'arrête descendent Amnérís, Ramphis, quelques femmes voilées et des gardes. Ils entrent dans le temple implorer Isis, tandis qu'Aïda, couverte d'un voile, s'avance avec précaution. Elle est plongée dans sa douleur. Son père la surprend. Elle avoue son amour. Amonasro lui promet vengeance et bonheur, car elle reverra sa terre natale. Il s'éloigne en voyant venir Radamès. Après un duo d'amour éperdu, Aïda propose à celui-ci de fuir ensemble. Radamès s'y décide enfin et consent à se sauver par le Col de Napata. Amonasro, surprenant leurs discours, les encourage. Mais, à ce moment, Amnérís, Ramphis et les prêtres sortent du temple. Amnérís crie à la trahison. Amonasro, s'approche d'elle pour la poignarder. Radamès le retient, et le fait fuir avec sa fille ; puis il se livre au pouvoir du grand prêtre.

Le quatrième acte nous conduit au palais du roi.

Amnérís voit échapper sa rivale, et craint que la peine des traîtres ne soit infligée à Radamès... Le remords entre dans son cœur. Elle entend la voix des prêtres dans la crypte, reprochant à Radamès son crime. Amnérís sort désespérée.

La scène se transforme en deux parties : la partie élevée représente l'intérieur du temple de Vulcain ; en dessous, on aperçoit une crypte. Radamès est sur les degrés de l'escalier par lequel il est descendu. Au dessus, deux prêtres scellent la pierre qui ferme l'entrée du souterrain. Le prisonnier entend un soupir et distingue une forme indécise dans l'obscurité. C'est Aïda. Dans un duo final, Radamès et Aïda chantent leur fin tragique, cependant que les prêtres psalmodient lugubrement dans le temple et qu'Amnérís vient, sur ce caveau, qui se change en tombe, prier et implorer son pardon d'avoir causé leur mort.

Verdi a répandu à pleines mains, dans la partition d'*Aïda*, des trésors d'inspiration, de mélodie et de couleur orientale, auxquels il joint un profond développement dramatique et une émotion sincère. Sa musique est savante autant qu'inspirée, grandiose autant qu'expressive. Le sentiment juste de l'effet scénique, de la note émue ou vibrante, de la grâce, de la magnificence ; la hardiesse dans la nouveauté de la forme, la richesse de la langue musicale et des rythmes, la variété des tableaux pittoresques, tout concourt à former un merveilleux ensemble d'un attrait incomparable.

Avec *Aïda*, l'expression musicale de Verdi s'est

Grands Concerts

Divers solistes remarquables se sont fait entendre cette quinzaine à nos grands concerts : nous citerons notamment M^{me} Ferrari, une pianiste de talent, qui a interprété brillamment le *Concerto* pour piano et orchestre, de Rimsky-Korsakow au concert moderne et au concert italien du 19 février, diverses pièces de sa composition ainsi que la *fantaisie en ut majeur* de Schubert-Liszt. Mais le clou de la semaine a été la soirée Sarasate. L'illustre violoniste s'est fait entendre dans le *Concerto* de Mendelssohn et dans les *airs bohémiens* de sa composition et il a remporté un triomphe sans précédent ; des ovations lui ont été faites ainsi qu'à M^{me} Litvinne dont la superbe voix a fait merveille dans la *Mort d'Yseult*. Au même concert, l'orchestre de M. Jehin s'est surpassé en exécutant à la perfection le *Rouet d'Omphale* de Saint-Saëns et l'ouverture de *Lénore* de Beethoven.

Très intéressant fut le concert italien du 19 février, dirigé comme d'habitude par le maestro Vigna, toujours à l'affût des nouveautés : on y a entendu le Prélude du 2^e acte de la *Creola*, un opéra de Collino, joué l'automne dernier à Turin avec succès ; la page que nous avons écoutée révèle un musicien délicat et élégant ; à signaler également le *Prince Charmant*, esquisse symphonique de Paul Litta, un jeune compositeur possédant une science consommée de l'orchestre et une inspiration distinguée ; gros succès en outre pour la *Sfida*, intermezzo symphonique de Ferroni.

Le public a vivement applaudi au talent de direction de M. Vigna.

N'oublions pas le concert russe dirigé par M. Jehin dimanche dernier et qui nous a permis d'apprécier le talent de M. Litta comme pianiste, après avoir estimé le compositeur ; très brillante exécution du *Concerto patetico* de Listz.

Les différents morceaux de l'Ecole russe ont été fort goûtés. A remarquer surtout les *Steppes de l'Asie Centrale* de Borodine ; *Komarinskaja*, scherzo charmant de Glinka ; le *Capriccio Espagnol* de Rimsky, et enfin l'*Influenza*, marche fort entraînante qui a pour auteur S. A. I. le Grand-Duc Michel Michailowitsch.

Lettre de Paris

Paris, 27 février

On vient d'ouvrir le testament du Comte de Chambrun, si connu sur le littoral et l'une des personnalités les plus marquantes de la haute société parisienne. Outre divers legs particuliers, le Comte de Chambrun laisse la majeure partie de sa fortune, qui est considérable (8 à 10 millions) au "Musée Social", l'œuvre à laquelle il a consacré la fin de sa vie et à laquelle son nom restera attaché : il m'a paru intéressant d'informer les lecteurs de ce journal de ce qu'est au juste le Musée social, dont on a beaucoup parlé sans trop déterminer en quoi il consiste :

La Société du Musée social a pour but de mettre gratuitement à la disposition du public, avec informations et consultations, les documents, modèles, plans, statuts, etc. des institutions sociales qui ont pour objet et pour résultat d'améliorer la situation morale et matérielle des travailleurs.

Ses principaux moyens d'action sont : une exposition permanente d'économie sociale, une bibliothèque et une salle de travail ouvertes gratuitement, la communication aux intéressés de tous les renseignements qui pourront être demandés par eux au sujet des œuvres sociales, des consultations techniques soit sur l'agencement d'œuvres à créer, soit sur la situation d'œuvres existantes et les modifications que cette situation pourrait comporter, l'organisation de conférences, de cours et de démonstrations orales ayant pour but de commenter les documents exposés et de vulgariser les institutions d'économie sociale, des missions d'étude et d'enquête en France et à l'étranger, des publications servant à faire connaître les travaux du Musée social et les documents rassemblés par lui, des prix et des médailles à décerner aux travaux les plus remarquables et à l'organisation de concours sur des sujets spéciaux.

On voit que ses aspirations sont multiples. L'œuvre promet d'ailleurs d'être féconde.

D'une part le Musée est puissamment documenté : la bibliothèque et les archives contiennent plus de 140,000 volumes, 400,000 brochures, 25,000 documents ou manuscrits ; il reçoit 415 revues périodiques de sociologie. D'autre part, possédant la collection la plus complète qui soit au

monde, le Musée est à même de fournir à son tour les documents et renseignements que de toutes parts on sollicite de lui.

Enfin, le musée a des correspondants appointés sur tous les points du globe ; le comité de direction publie une revue mensuelle très appréciée. A l'exemple du comte de Chambrun, dont l'impulsion aura été féconde, des institutions semblables se fondent un peu partout, en Allemagne, en Italie, en Autriche, etc.

C'est donc un but aussi noble que scientifique que poursuivent les collaborateurs du musée social, on ne saurait trop en louer la fondation à une époque troublée entre toutes et où plus que jamais s'impose la nécessité d'accomplir de la besogne utile au lieu de perdre son temps en vaines discussions politiques.

Après les magnifiques funérailles que le peuple de Paris a faites au regretté Président de la République et dont on a lu le récit dans tous les journaux, la grande ville a déjà repris son aspect habituel.

Les étrangers venus en masse pour assister au coup d'œil des obsèques, ont envahi les théâtres qui ces jours-ci font de superbes recettes, détail aux curieux à constater. Au reste, en fait de première à sensation, je n'ai guère à vous signaler que le *Lys rouge*, du délicieux Anatole France que le Vaudeville vient de monter avec le plus grand soin ;

Il me semble que ce subtil et délicat roman du *Lys rouge* a perdu un peu à la scène de son charme pénétrant et de son intérêt si captivant, et qu'il est difficile de rendre fidèlement cette étude de sentiments tout entière faite de nuances et de demi-teintes : quand la psychologie du cœur humain est traduite dans le livre avec une observation à la fois si aiguë, si intense et si minutieuse, elle s'accommode mal du grossissement nécessaire de la scène, et il est malaisé de suivre les étapes successives de la crise qui saisit une femme, tout d'abord ballottée entre un caprice pour un homme ardent, sensuel, mais insignifiant, et un amour pour un homme élégant, tendre, séduisant et passionné, et devenant finalement la prisonnière de cet amour.

Et la magie du style, et la forte et saine littérature qui est le décor de cette psychologie dissimulent imparfaitement l'absence d'action et de mouvement, de ce mouvement dont vit le théâtre. Cette jolie histoire est dépouillée de cette parure de descriptions exquises, d'épisodes charmants, et garde une certaine sécheresse, une certaine brutalité ; car la femme nous apparaît moins attachante dans sa lutte entre son caprice et son amour, avec ces allées et venues trop rapides et trop répétées, sans transition ni ménagements, du mari et des amants.

M. Anatole France est un causeur fort séduisant, et il le démontre surabondamment dans sa pièce qui se passe en conversations qui ravirent les derniers salons où l'on cause, et cette langue si colorée, si châtiée est un aimable piège tendu à notre impatience de trouver la scène qui nous apportera de l'émotion, et qui se dessine seulement dans le dernier acte.

Je n'entrerai pas dans le détail d'une analyse que tout le monde connaît d'après le roman. Mais je dirai que l'interprétation est remarquable avec Réjane (Thérèse), tendre, spirituelle, câline, enjôleuse et superbement dramatique ; M^{lle} Avril, miss Bell, l'Anglaise avec un joli accent britannique très francisé ; M^{lle} Drunzer, la princesse, toujours gracieuse ; avec M. Guitry, un Dechartre fin, adroit, élégant et parfois insuffisamment convaincu ; M. Numès, fort amusant et original dans le poète Choulette ; Lérand, très curieux dans la figure épisodique du savetier ; M. Nertann, qui remplit avec succès les rôles de généraux, et M. Grand, très passionné et très vibrant dans Le Mesnil.

La mise en scène est comme toujours fort belle, et nous avons eu dans le magnifique décor de la terrasse de Fiesole une vision de la ville de Florence, et dans le curieux décor de la scène de l'Opéra, un coin amusant et réaliste des coulisses de nos grands théâtres parisiens.

S. L.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 février 1899

CANNES, yacht à vapeur, <i>White-Ladye</i> , angl. c. Caws,	sur lest
Id. id. <i>La Perle</i> , fr. c. Thurneyssen,	id.
VILLEFRANCHE, y. à voile, <i>Satanita</i> , ang. c. Dewill,	id.
NICE, y. à vap. <i>Baléna</i> , angl. c. Hamilton,	id.
Id. y. à voile, <i>Walkyrie</i> , fr. c. C ^{te} de Féverney,	id.
Id. vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	passagers.
GENES, tartane, <i>Angelina</i> , ital. c. Puccinelli,	houille.
MARSEILLE, b. <i>Saint-Louis</i> , fr. c. Sammartin, briques et ciment.	
SAINT-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
Id. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.

Départs du 19 au 26 février

LA MER, y. à vap. Whyte-Ladie, ang. c. Caws,	sur lest.
Id. y. à vap. Baléna, angl. c. Hamilton,	id.
Id. y. à vap. La Perle, fr. c. Thurneysen,	id.
Id. y. à vap. Floréal, fr. c. Letoux,	id.
Id. y. à voile, Walkyrie, fr. c. C ^o de Féverney	id.
Id. y. à voile, Satanita, ang. c. Dewill,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Schaffno,	passagers.
ANTIBES, tartane, Angelina, ital. c. Puccinelli,	sur lest.
CANNES, b. Fortune, fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis,	id.

PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE, MONTE CARLO

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme Parfumerie-Distillerie de Monaco sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le **mercredi vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à onze heures du matin**, au siège social.

Ordre du Jour :

Propositions d'achat du fonds de commerce. L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires porteurs d'au moins cinq actions. Les titres devront être déposés trois jours francs avant l'assemblée, soit au siège social, soit dans les principaux établissements de crédit.

M. Daniel IMBODEN, propriétaire à Beaulieu, résidant à Monte Carlo, ne répondra plus à partir de ce jour, des dettes que pourrait contracter sa femme.

REMERCIEMENTS

Madame veuve **LÉONIE NÉRI** et les familles **NÉRI, REY** et **GINDRE** remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques et à la messe de huitaine qui a été dite pour le repos de l'âme de

Monsieur PIERRE NÉRI

Chevalier de la Couronne d'Italie
Consul de la République Argentine
Vice-Président de la Banque Populaire de Menton
Président d'honneur du S. V. M.

et prie celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Etude de M^e Charles **BLANCHY**, huissier à Monaco
7, rue du Milieu, 7

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 4 mars 1899, à 2 heures du soir, et jours suivants s'il y a lieu, dans un local dénommé **Restaurant de la Réserve**, sis place du Canton à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits complets, armoires à linge, commodes, canapés, fauteuils, glaces, chaises, tables, verrerie, vaisselle, fourneau et ustensiles de cuisine, vins et liqueurs, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.
Monaco, le 25 février 1899.

L'Huissier, **BLANCHY**.

Etude de M^e **VALENTIN**, notaire à Monaco
2, Rue du Tribunal, 2

VENTE SUR LICITATION

Le 27 mars 1899, à 10 heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant M. Eliacin **PLANTIF**, juge audit Tribunal, à ce commis, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné provenant de la succession de **Camille DE MILLO-TERRAZZANI**, en son vivant sans profession, demeurant à Nice, veuve de **Paul CAGNI**.

En exécution d'un jugement rendu par ledit Tribunal Supérieur, le 3 février courant, enregistré.

QUALITÉ DES PARTIES

A la requête du sieur **Eugène DE MILLO-TERRAZZANI**, propriétaire, demeurant à Monaco,

Poursuivant,

Ayant élu domicile en l'étude de M^e **VALENTIN**, notaire à Monaco.

Contre: 1^{er} La dame **Honorine DE MILLO-TERRAZZANI**, rentière, demeurant à San Remo (Italie), veuve du **Marquis Joseph GARBARINO** ;

2^{er} La dame **Anais DE MILLO-TERRAZZANI**, proprié-

taire-rentière, épouse de M. le Marquis **Henri ZURLA**, avec lequel elle est domiciliée de droit à Crema (Italie), mais résidant de fait à Monaco : ladite Dame autorisée à ester en justice aux termes d'une autorisation maritale reçue par M^e **Melchiori**, notaire à Brescia (Italie), le 13 septembre 1873, dont une expédition authentique a été annexée à la minute d'un procès-verbal d'inventaire dressé par M^e **Valentin**, notaire à Monaco, le 14 avril 1887, enregistré ;

3^{ent}. — 1^o La dame **Marie-Louise-Concetta DE ANGELIS**, sans profession, épouse du sieur **Paul GIRARD**, négociant, demeurant ensemble à Monaco, et ce dernier comme mari pour la due assistance et autorisation de son épouse ; 2^o La dame **Honorine-Agnès-Adèle DE ANGELIS**, sans profession, épouse du sieur **Laurent CIVALLERO**, comptable, demeurant ensemble à Monaco, et ce dernier comme mari pour la due assistance et autorisation de son épouse ; 3^o Le sieur **Ernest-Edouard-Joseph DE ANGELIS**, agent maritime, demeurant à Monaco ; 4^o Et le sieur **Hector DE ANGELIS**, Régent du Vice-consulat d'Italie à Monaco, demeurant au dit Monaco ;

4^{ent}. — 1^o La dame **Marie-Isabelle-Bénédicte-Pauline DE MILLO-TERRAZZANI**, sans profession, épouse du sieur **Paul DE ROCCA-SERRA**, capitaine au 24^e bataillon de chasseurs alpins, demeurant ensemble à Villefranche-sur-Mer, et ce dernier comme mari pour la due assistance et autorisation de son épouse ; 2^o Et la demoiselle **Marie-Rose PIERI**, fille mineure du sieur **Emile PIERI**, capitaine au 6^e bataillon de chasseurs alpins, demeurant à Nice, et de **Marie-Agnès-Jeanne-Honorine-Charlotte DE MILLO-TERRAZZANI**, en son vivant, sans profession, épouse dudit sieur **Pieri**, avec lequel elle demeure à Nice ; ladite mineure ayant son père surnommé pour tuteur légal et le sieur **Charles Roissard DE BELLET**, rentier, demeurant à Nice, pour subrogé tuteur ad-hoc ;

5^{ent} Et le sieur **Albert DE MILLO-TERRAZZANI**, propriétaire, demeurant à Monaco,

Co-licitants.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Une parcelle de terrain de la contenance de deux cent dix mètres carrés environ, située à Monaco, quartier de la **Condamine**, inscrite au cadastre sous partie du n^o 325 de la section B, et tenant : de l'Est, à une rue innommée ; du Midi, à Madame **Palmaro** ; de l'Ouest, à Monsieur **Oneglia** ; et du Nord, à une rue dénommée **Rue de Millo**.

MISE A PRIX

La mise à prix a été fixée, par le jugement sus énoncé à la somme de **vingt et un mille francs**, ci **21,000 fr.**

Il est déclaré conformément aux articles 908 et 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription de l'ordonnance d'adjudication.

Fait et rédigé par le notaire soussigné, à Monaco, le 21 février 1899.

Signé: **VALENTIN**.

Enregistré à Monaco, le 22 février 1899, f^o 65 v^o, case 5. Reçu un franc.

Signé: **BERTONI**.

Etude de M^e **E. DE LOTH**, avocat à Monaco
26, rue des Briques, 26

VENTE DE BIENS DE FAILLITE

Le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, jour de lundi, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, et par devant M. Eliacin **PLANTIF**, Juge au dit Tribunal à ce commis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de l'actif de la faillite du sieur **Louis BARRALIS**.

Sur les poursuites de Monsieur **Croco Auguste**, demeurant à Monaco, syndic de l'union des créanciers de la dite faillite, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e de **LOTH** avocat.

DÉSIGNATION

UNE MAISON D'HABITATION

EN FORME DE CHALET

sise à Monaco, quartier des Révoires, dénommée : **Villa des Boutons d'or**, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, avec le terrain en dépendant et un petit jardin potager y attenant, le tout porté au cadastre de la Principauté sous le N^o 406 de la Section B, et confrontant : au midi à un chemin allant des Révoires aux **Moneghetti** ; au nord et à l'ouest à monsieur **Momége**, et à l'est à monsieur **Lorenzi**.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du sept février 1899, enregistré.

Le cahier des charges dûment enregistré à Monaco le 20 février 1899, folio 66 recto, cases six et soixante, reçu un franc. (Signé) **BERTONI**, qui a été dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé le lendemain au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, suivant acte de dépôt du dit jour, aussi enregistré.

MISE A PRIX

L'adjudication de cet immeuble aura lieu sur la mise à prix de **trente mille francs** fixée par le jugement sus énoncé du 7 février courant, ci..... **30,000 fr.**

Il est déclaré, conformément aux articles 907, 908 et 603 du code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant le jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

(Signé) **E. de LOTH**, avocat.

Enregistré à Monaco, le 22 février 1899, folio 65 verso case 2, reçu 1 franc.

(Signé) **BERTONI**.

LE THÉÂTRE, avec son numéro de février, est d'une actualité toute vive et d'un agrément qu'il n'a pas encore atteint. **Sarah Bernhardt** dans la **Tosca**, les scènes les plus vives et les plus gaies de **La Dame de chez Maxim**, le plus grand succès des nouveautés ; dix planches dont une en couleurs, donnant toutes les situations de **Véronique**, la pièce fêtée aux Bouffes-Parisiens ; une magnifique représentation de la **Burgonde**, l'opéra de M. Paul Vidal, (10 illustrations) ; une charmante étude sur M^{lle} **Georgette Leblanc**, de l'Opéra-Comique, avec ses portraits dans neuf de ses rôles ; un amusant compte rendu des **Folies Revues** qui tiennent si gaiment l'affiche aux Folies-Dramatiques, avec douze illustrations ; un beau portrait de M^{me} **Carrère**, de l'Opéra, et pour terminer les inénarrables chapeaux de **Véronique**, au total cinquante et une gravures dont trois en couleurs. C'est plus qu'il ne faut pour maintenir et grandir encore la vogue du Théâtre dont la première année est épuisée et fait prime.

Prix du numéro : **2 francs**

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines).....Fr.	> 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
Livret-Chaix continental { 1 ^{er} vol., réseaux français.....	1 50
{ 2 ^e vol., services étrangers....	2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau.....	> 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés).....	> 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte.....	> 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés.....	1 >

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
20	764.6	64.6	64.2	64.3	64.2	14.2	15.2	15.2	12.7	12.2	78	N.-E. léger	Beau						
21	63.4	62.7	61.5	61.9	61.2	12.5	14.2	14.2	13.8	13.2	80	S.-O. léger	Variable						
22	62.7	62.6	62.5	62.4	62.3	14.2	15.6	15.2	13.2	12.4	82	N.-E. très fort	Beau						
23	62.2	62.2	61.6	61.6	62.2	13.2	14.8	14.9	12.7	11.8	81	S.-O. léger	id.						
24	61.4	61.5	60.4	60.6	61.6	13.2	15.2	14.2	12.5	12.2	84	id.	id.						
25	63.2	63.7	63.2	63.3	64.2	9.2	9.2	8.7	8.6	9.2	88	N.-E. très fort	Nuageux, pluie						
26	64.8	65.2	64.6	65.2	65.5	9.2	11.8	11.6	9.2	8.9	81	N.-E. léger	Beau						
DATES											20	21	22	23	24	25	26	Pluie tombée : 3 ^{mm} 2	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	15.4	15.2	15.8	15.1	15.2	11.2		12.2
											Minima	12.2	11.2	12.2	11.2	10.8	8.3	6.7	

ASTHME OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUÉRISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL ; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. GIGARES et PAPIER. 14, rue Delaroché, Paris, et Pharm.

CIGARES GICQUEL